



# ACHAT CHEZ UN NON ASSUJETTI À LA TVA

Par **Charlie million**, le **11/10/2022** à **17:56**

Bonjour je suis dans une entreprise.

Nous sommes assujettis à la TVA alors nos dirigeants exigent que nos achats soit aussi effectués chez des assujettis afin de mieux gérer la TVA.

Mais il S'avère que la marchandise rare que j'ai pu avoir est seulement chez un non assujettis. S'il vous plaît Quelles sont les risques pour nous de valider cet achat?

Ou de faire mentionner sur la facture du fournisseur que l'achat a été fait en TTC?